

Octobre 2005



Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

<b>COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST</b> Douzième Session
<b>COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DES PÊCHES DANS LES PETITES ANTILLES</b> Neuvième Session
Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 25-28 octobre 2005
<b>PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COPACO, 2006-07</b>

## Introduction

1. La Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) a été créée en 1973 aux termes de la Résolution 4/61 du Conseil de la FAO, en vertu de l'Article 6 de l'Acte constitutif de la FAO afin de promouvoir et soutenir la collecte et l'échange d'information, d'éducation et de formation et aider les gouvernements des Etats membres en vue de l'expansion et de l'exploitation des ressources halieutiques dans la région de l'Atlantique Centre-Ouest, ainsi que pour favoriser et coordonner l'assistance internationale.
2. Depuis sa création, la COPACO a apporté une importante contribution à l'aménagement et au développement des pêcheries dans la région, en particulier par le biais des travaux menés par ses groupes de travail. Des réunions d'experts ont été tenues sur certains thèmes spécifiques, tels que les ressources partagées dans les Petites Antilles, l'utilisation d'ordinateurs dans les pêcheries, l'application de méthodes d'évaluation des stocks en fonction de la taille et le développement de pêches durables dans la région de la COPACO. De ces activités est émanée une abondante documentation relative à l'aménagement des pêches et la conservation dans la région.
3. La Commission a en outre fortement contribué au développement des ressources humaines et au renforcement des capacités institutionnelles nationales moyennant la réalisation de cours de formation dans certains domaines précis tels que l'évaluation des réserves de poissons tropicaux et le HACCP (Analyse des risques-points critiques pour leur maîtrise).
4. Plusieurs accords internationaux récemment intervenus, en particulier le Code de conduite pour une pêche responsable ont mis en exergue la nécessité d'instaurer une coopération internationale entre les états par le biais d'organisations aux échelons sous-régional, régional et mondial pour la conservation, l'aménagement et la mise en valeur des ressources halieutiques. Ces événements ont suscité un regain d'intérêt pour la collaboration sur le plan régional. Tous les accords mettent l'accent sur le besoin de collaboration et de coopération dans la gestion des stocks partagés, chevauchants et hautement migratoires caractéristiques de la région de la COPACO. Ce besoin répond précisément à l'objectif déclaré de la Commission.

## La stratégie de la Commission

5. La stratégie suivante a été adoptée par la Commission à sa neuvième session tenue à Sainte-Lucie en septembre 1999:

- Qu'une approche régionale de la gestion de nombreuses pêcheries de la région était un mode d'organisation possible pour parvenir à une pêche durable dans la région, et que la COPACO se trouve dans une position privilégiée pour œuvrer en tant qu'organisation de tutelle à cet effet.
- Que la coopération technique régionale était un élément crucial dans la mesure où les membres pourront tirer parti du processus actuel de mondialisation dans le cadre d'objectifs nationaux et régionaux clairement balisés en matière de développement durable et de gestion responsable du secteur de la pêche.
- Que la gestion responsable de la pêche implique une coopération régionale et sous-régionale sous la forme de groupes de travail pour l'application de l'approche de précaution de la pêche dans la région de la COPACO, ce pour quoi il est recommandé que les groupes de travail *ad hoc* suivants poursuivent leurs activités:
  - Groupe de travail de *ad hoc* sur la crevette et les poissons de fond du plateau Brésil-Guyanes;
  - Groupe de travail *ad hoc* sur la langouste blanche, *Panulirus argus*;
  - Groupe de travail *ad hoc* sur le poisson volant des Caraïbes orientales; et
  - Groupe de travail *ad hoc* sur le développement durable de la pêche à l'aide de dispositifs ancrés de concentration du poisson dans les Petites Antilles; et
  - Groupe de travail *Ad hoc* sur le strombe rose (*Strombus gigas*).

6. La neuvième session de la COPACO est également convenue qu'au regard des contraintes existantes, la Commission soit dotée d'une structure simplifiée, à savoir un Secrétariat, un Groupe scientifique consultatif (GSC) agissant comme instance de conseil auprès de la Commission et des groupes de travail *ad hoc* créés selon les besoins, investis de mandats précis et d'une durée limitée.

7. Le Secrétariat de la Commission est maintenant établi dans la région, au bureau sous-régional de la FAO à la Barbade. L'aide actuellement apportée à la Commission par la FAO inclut le Secrétariat, le secrétaire de la Commission, un spécialiste en évaluation des stocks à temps partiel (30 %), un économiste halieutique à temps partiel (30%), un fonctionnaire des pêches à mi-temps, un/une secrétaire, le soutien technique *ad hoc* du Département des pêches de la FAO, les services de documentation de la FAO, la mise à disposition du réseau et des contacts de la FAO, ainsi que l'accès à l'infrastructure et au réseau de communication de la FAO.

## Projet de programme de travail

8. Le travail de la Commission (Cf. documents COPACO/XI/05/7 et 8) pour la période biennale 2006-2007 a été mené grâce au soutien financier de la FAO dans le cadre de sa programmation budgétaire ordinaire et grâce à un apport extra-budgétaire provenant du programme FishCode de la FAO, du Département d'état des Etats-Unis, par l'entremise du Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes, et du gouvernement français, par l'intermédiaire d'IFREMER.

9. Le Tableau 1 ci-après résume le programme de travail de la Commission pour la prochaine période biennale (2006-2007), ainsi que les sources de financement pressenties.

### **Action proposée à la Commission**

10. La Commission est invitée à passer en revue le programme de travail proposé pour la période biennale 2006-07. Dans cet exercice, les membres sont priés de tenir compte des ressources (financières et humaines) limitées dont dispose le Secrétariat de la COPACO. Toute contribution, en nature et/ou financière que les membres de la Commission souhaiteraient apporter à certaines activités du Programme de travail sera bienvenue. Ces contributions pourraient servir à mobiliser un soutien supplémentaire. Les membres sont également invités à proposer et parrainer de nouvelles activités pour la période biennale 2006-2007.

**Tableau 1. Projet de programme de travail de la COPACO, 2006-07 (subordonné à l'obtention de l'apport extra-budgétaire requis).**

<b>A. Crevettes et poissons de fond Brésil-Guyanes*</b> (Brésil, Guyane française, Guyana, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela)		
Activité	Date	Financement pressenti
A1. Atelier d'évaluation et de gestion des pêches visant à élaborer et perfectionner des plans d'aménagement pour différentes espèces et pêcheries	2006/07	EB, PP, PO
A2. Atelier bilatéral sur l'évaluation des pêches Trinité& Tobago et Venezuela	2007	EB, PP, PO
A3. Atelier pour aménageurs sur la gestion de la pêche et la coopération dans les pêcheries du plateau Brésil- Guyanes.	2007	EB, PP, PO
<b>B. Langouste blanche des Caraïbes*</b> (Bahamas, Belize, Bermudes, Brésil, Colombie, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, République dominicaine, Sainte Lucie, Venezuela)		
B1. Quatrième atelier d'évaluation et de gestion visant à élaborer et à perfectionner des plans d'aménagement pour chaque pays	2006	EB, PP, PO
B2. Réunion d'aménageurs et de ministres sur l'aménagement de la langouste blanche des Caraïbes	2006	EB, PP, PO
<b>C. Renforcement des compétences au sein du groupe de travail sur le poisson volant</b> (Barbade, Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, St. Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago)		
C1. Atelier d'évaluation et de gestion – Préparation du programme régional d'aménagement	2007	EB, PP, PO
C2. Réunion des aménageurs et des ministres	2007	EB, PP, PO
<b>D. Groupe de travail sur le développement durable de la pêche à l'aide de dispositifs ancrés de concentration du poisson (DCP) dans les Petites Antilles (Antigua &amp; Barbuda, Cuba, Curaçao, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Martinique, Saint Kitts-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et- les-Grenadines, Trinité-et-Tobago)</b>		
D1. Troisième réunion du Groupe de travail sur le développement durable de la pêche à l'aide de dispositifs ancrés de concentration du poisson dans les Petites Antilles	2006	EB, PP, PO
<b>E. Groupe de travail sur le strombe rosé, <i>Strombus gigas</i></b>		
E1. Ateliers de renforcement de capacités – Suivi et gestion du strombe rosé	2006	EB, PP, PNUE/CEP, CFMC, PO
<b>F. Autres activités</b>		
F1. Activité pilote d'information sur l'état et les tendances dans les pêcheries des récifs coralliens dans les Caraïbes (FishCode/STF)	2007	EB, PO, PP
F2. Consultation d'experts sur les politiques et instruments de politique nationaux dans les pays des Caraïbes – les nouvelles exigences résultant des modifications apportées au cadre réglementaire international en matière de pêche dans les Caraïbes.	2007	EB, PO, PP

<b>G. Coordination et Liaison</b>		
G1. Treizième Session de la Commission	octobre, 2007	PO, PM
G2. Quatrième réunion du Groupe scientifique consultatif (GSC)	avril, 2007	PO
G3. Liaison avec les projets et activités, par ex. PNUE/GEF/FAO; FIINPESCA - GCP/RLA/150/SWE; Projet LAPE – GCP/RLA/140/JPN; CLME - Grand écosystème marin des Caraïbes; FishCode/STF - Situation et tendances des pêches de capture; etc.	2006/07	PO
G4. Liaison avec les institutions régionales et internationales. Présence de représentants aux réunions.	N/A	PO

Note: La FAO apporterait un soutien technique à ces deux groupes dans la mesure des ressources extra-budgétaires disponibles pour les activités proposées.

Légende: CFMC – Conseil d’administration pour les pêches des Caraïbes  
 EB – Extrabudgétaire  
 IFREMER – Institut français pour la recherche de la mer  
 PM – Pays membres  
 N/A – Non applicable  
 PP – Pays participants  
 PO – Budget-programme ordinaire de la FAO  
 PNUE/CEP – Programme des Nations Unies pour l’environnement – Programme pour l’environnement des Caraïbes